

(CEVA) en fait par exemple partie.

Actuellement, l'aventure transfrontalière est à un tournant. Pour obtenir les financements de la réalisation d'une quinzaine de projets, le comité de pilotage

un plan d'action à Berne d'ici à la fin de l'année.

La Confédération étudiera alors les propositions, avant de s'engager ou non par le biais du fonds d'infrastructure. La partie n'est d'ailleurs pas gagnée. «Les

marque Gerald Cretegnny. Pour réussir, nous devons donc épurer nos projets.» Après une expertise des services fédéraux, le Parlement votera sur les crédits en 2011 pour une réalisation à l'horizon 2015-2020. ■

différentes municipalités.

Le Conseil régional entend maintenant convaincre Nyon et Bassins de le rejoindre. Malgré des statuts tout neufs, la partie n'est pas gagnée.

R. E.

au collège



las, des classes de Steve Barré et ceux interdisciplinaires.

Givrins d'emmener le public dans un tour du monde en chansons.

Y. M.

Achat des billets au secrétariat de l'ESGE (022 366 85 10).

Mobilisation pour le Mozambique

HUMANITAIRE

Les élèves de l'Etablissement primaire de Terre-Sainte ont marché pour récolter de l'argent qui servira à construire une école en Afrique.

Les enfants de l'Etablissement primaire de Terre-Sainte ont le regard tourné vers le sud. Après avoir tricoté une écharpe géante aux couleurs de l'équipe suisse de football (24 heures du 15 mars), ils ont couru pour la bonne cause, hier, autour du centre sportif de Mies. Leur objectif était de récolter de l'argent qui servira à construire une école au Mozambique.

Le directeur en exemple

Accompagnés de leurs enseignants, ils étaient 880 élèves de 4 ans et demi à 10 ans à s'être lancés dans la course. Pour don-

ner l'exemple, leur directeur Bertrand Favre a également payé de sa personne.

Grâce à la manifestation d'hier, les enfants devraient arriver à boucler le budget de

60 000 francs qui permettra la construction de classes au Mozambique. «Mais d'autres projets pourraient voir le jour sous une forme ou une autre», promet Bertrand Favre.

R. E.



Les élèves de Laetitia Gyger ne se sont pas seulement dépensés lors de la course, mais aussi en encourageant leurs camarades.

Rives publiques encore déboutée

MIES

La commune a gagné! Le Tribunal administratif a jugé irrecevable le recours de l'association exigeant l'aménagement d'un cheminement au bord du lac.

En attaquant le Plan général d'affectation (PGA) de Mies, l'association Rives publique espérait obtenir une jurisprudence exemplaire pour que les communes soient obligées d'appliquer le Plan directeur cantonal des rives du Léman, qui prévoit l'aménagement d'un sentier riverain. Or son recours contre la levée des oppositions par le Conseil communal a été jugé irrecevable par le Tribunal adminis-

tratif. «C'est une magnifique victoire pour la commune, car les juges ont entièrement suivi nos arguments», se réjouit son avocat, Me Daniel Pache.

Réaction tardive

La Cour a en effet estimé que les opposants avaient manqué le coche. Ils auraient dû réagir à la première mise à l'enquête publique du PGA, et non pas à l'enquête complémentaire, dont les modifications ne portaient pas sur un sentier piétonnier au bord du lac. Les oppositions, comme l'estimait la Commune, n'étaient donc pas recevables.

Par ailleurs, la qualité pour agir des recourants a semblé douteuse aux yeux des juges. N'étant pas des voisins directs, ils ne sont pas lésés par une

construction ou un projet. Son statut d'association, défendant les intérêts de ses membres, est qualifié de douteux, considérant que seulement une trentaine de ses membres sont domiciliés à Mies. Enfin, le Tribunal a retenu que seuls sont recevables de la part des associations d'importance cantonale les griefs concernant la protection de la nature, des monuments et des sites. Or le cheminement riverain ne relève pas de ces domaines.

«On est très déçu, car tout débat sur le fond est écarté, mais pas vraiment surpris», déplore Victor von Wartburg, président de Rives publiques. Cette dernière examine l'opportunité de faire recours au Tribunal fédéral.

MADELEINE SCHÜRCH

EN BREF

La région soutient le zoo de la Garenne

LE VAUD L'Assemblée intercommunale du Conseil régional de Nyon a accepté, jeudi soir, un crédit de 20 000 francs. Celui-ci financera en partie la réalisation du Plan partiel d'affectation de la Garenne. Ce qui permettra au zoo de Le Vaud de déménager pour s'agrandir (24 heures du 1er février). L'objectif est d'améliorer l'attractivité du parc animalier pour en assurer la survie.

R. E.

